

CONVOCAATION du CONSEIL MUNICIPAL

Le public est informé que le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Pernes-les-Fontaines est convoqué le :

**JEUDI 8 OCTOBRE 2020
à 18 heures 30
au Centre Culturel les Augustins – Salle Daniel Sorano
situé Place Louis Giraud**

Le lieu de la séance a exceptionnellement été déplacé afin de pouvoir assurer toutes les mesures sanitaires nécessaires pour lutter contre la propagation du virus COVID-19. Le port du masque sera OBLIGATOIRE.

La réunion du Conseil Municipal se tiendra en présence d'un public limité à 40 personnes.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



ORDRE DU JOUR

Installation d'un conseiller municipal

Approbation des procès-verbaux des précédentes séances,

1 - Compte rendu des décisions municipales,

2 - Participation communale aux frais de fonctionnement de l'Ecole privée Saint Joseph,

3 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique (OGEC),

.../...

4 - Contribution financière à ENEDIS pour une extension du réseau public de distribution d'électricité, Chemin de la Fabrique,

5 - Restauration et valorisation de l'Eglise des Valayans : demandes de subvention,

6 - Modification des statuts de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat »,

7 - Modification de la constitution de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR),

8 - Création de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) :

- Conditions de dépôt des listes

- Election des membres de la Commission,

9 - Modification du tableau des effectifs du Personnel Communal, agents titulaires,

10 - Modification du tableau des effectifs du Personnel Communal, agents non titulaires,

11 - Désignation des délégués du Conseil Municipal au Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux,

12 - Désignation des délégués du Conseil Municipal devant siéger au sein de la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'installation de la Société SUEZ RV MEDITERRANEE à Entraigues sur la Sorgue,

13 - Désignation d'un correspondant défense au sein du Conseil Municipal,

14 - Convention de mise à disposition d'un local communal au profit de l'Amicale de Lecture Valayannaise,

15 - Convention de mise à disposition d'un local communal au profit de l'Association Les Restos du Cœur, Antenne de Pernes.

§ § § § § §